ACADÉMIE DE LILLE **Note A&D n° 20 du 30 avril 2025**

à imprimer et afficher sur votre panneau syndical

Cher(e) collègue et ami(e),

Actualités :

Diplôme National du Brevet : Le décret et l'arrêté modifiant les modalités d'attribution du DNB sont parus au Journal officiel du 12 avril 2025, pour une entrée en vigueur à la prochaine rentrée scolaire. Un nouvel équilibre est instauré entre les épreuves terminales et le contrôle continu : les épreuves terminales compteront désormais pour 60% de la note finale et le contrôle continu pour 40%. La note de contrôle continu sera désormais calculée, pour chacun des enseignements, sur les moyennes annuelles obtenues par les candidats en classe de 3e.

Le texte prévoit également de renforcer l'épreuve écrite terminale d'histoire, de géographie et d'EMC

Des commissions d'harmonisation des notes de contrôle continu seront instaurées. Cela nous rappellera les COMEVA que les PLP ont bien connu le siècle dernier !

Les modifications de réformes s'enchaînant plus rapidement que les variations de température météorologiques, l'idée de l'obligation d'être titulaire du DNB pour poursuivre sa scolarité en seconde est abandonnée.

Sécurisation des établissements : Jeudi 24 avril 2025 vers 12h30 au sein du groupe scolaire Notre-Dame de Toutes-Aides à Nantes, une lycéenne a été tuée lors d'une attaque au couteau. Ce drame illustre une nouvelle fois la violence endémique qui existe dans une partie de notre jeunesse. Que propose le premier ministre ? Une intensification des contrôles mis en place aux abords et au sein des établissements scolaires. Selon lui, il faut faire appliquer les interdictions et être certain que dans les établissements ce type d'armes ne puisse pas pénétrer. Généraliser les portiques à l'entrée des établissements est donc une piste qu'il envisage. Quant à madame Borne, elle pense qu'organiser des fouilles de sacs à l'entrée des établissements et un passage systématique en conseil de discipline pour les détenteurs d'armes blanches peut résoudre le problème.

Nous rappelons qu'en avril 2024, Gabriel Attal avait lancé le plan "Déployer un bouclier autour de l'école" pour améliorer la sécurité des établissements et qu'en octobre 2024, Anne Genetet avait annoncé la sécurisation de 400 établissements puis demandé aux recteurs d'identifier 100 autres établissements "à risque" nécessitant d'être sécurisés avant la fin de l'année scolaire 2024-2025.

Aujourd'hui, le ministre de l'Intérieur nous affirme que « ce drame n'est pas un fait divers, c'est un fait de société, société qui a encouragé le laxisme, qui a voulu déconstruire l'ordre, l'autorité, les repères ». Y aurait-il donc des acteurs de notre société responsables de ces drames ? Ne serait-ce pas les dirigeants politique du présent et du passé ?

Suite de la note A&D n° 20 du 30 avril 2025

Pause numérique : Elle a été lancée à la rentrée 2024 dans environ 200 collèges. Elle consiste à interdire les portables pour améliorer le climat scolaire et les apprentissages. Elle devait initialement être généralisée en janvier 2025. Elisabeth Borne qui affirme qu'elle recueille « l'adhésion des parents et des professeurs dans les collèges qui l'ont testée », envisage de la généraliser à l'ensemble des collèges à la rentrée prochaine. Son ministère mène actuellement pour cela des "discussions avec les conseils départementaux" qui émettent cependant des doutes sur l'intérêt du dispositif.

Retraite progressive : Un projet de décret vise à fixer l'âge de départ à la retraite progressive dans la fonction publique de l'État à 60 ans à partir du 1er septembre 2025. Nous vous rappelons que depuis la publication du décret d'août 2023 et la circulaire de septembre 2023, l'ouverture des droits est prévue de 62 ans à 64 ans en fonction de la montée en charge progressive de la réforme de septembre 2023 à janvier 2030.

A ce jour, l'octroi de la retraite progressive est assujetti à celui d'un temps partiel qui peut être refusé par notre employeur. Nous réclamons donc une retraite progressive de droit.

Journée d'action : La CFE-CGC regrette l'insuffisance des premières réponses faites par le ministre de la Fonction publique et l'ensemble du gouvernement aux revendications et aux propositions exprimées massivement notamment dans la grève et les manifestations du 05 décembre dernier. Face à l'orientation choisie par le gouvernement concernant la préparation du budget 2026, laissant présager des réductions d'effectifs et le maintien du gel du point d'indice, elle appelle les personnels à se mobiliser le mardi 13 mai 2025 par une journée d'action "pouvant aller jusqu'à la grève".

A vos agendas :

- ✓ Vendredi 23 mai 2025 : Réunion du Secrétariat Académique et du Bureau Académique au collège Jean Jaurès d'Aire sur la Lys
- ✓ Lundi 02 juin 2025 : Réunion des S1 et correspondants d'établissement du Pas-de-Calais au lycée Degrugillier à Auchel. Inscription obligatoire sur le site internet ou ici. Votre convocation vous sera envoyée après.
- ✓ Mardi 10 juin 2025 : Réunion des S1 et correspondants d'établissement du Nord au lycée Pierre-Joseph Fontaine à Anzin. Inscription obligatoire sur le site internet ou ici. Votre convocation vous sera envoyée après.
- ✓ Mardi 1er juillet 2025 : Dernière réunion de l'année scolaire du Secrétariat Académique et du Bureau Académique. Lieu envisagé : lycée Jean Prouvé de Lomme.

Vincent Méhay et les membres du Secrétariat Académique.